



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée

Question écrite n° 1934

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur la promotion des femmes dans nos armées. Sur ce point, elle se félicite que pour la première fois en 2001 une femme ait été promue au grade d'amiral. Elle lui rappelle qu'en décembre 2001 le taux de féminisation des armées s'établissait à 10,69 % mais que beaucoup reste à faire en ce domaine. Elle souhaite savoir si l'Observatoire de la féminisation des armées, chargé d'examiner et de suivre les conditions concrètes de l'accès des femmes militaires aux emplois, a rendu des conclusions sur sa mission et quelles orientations la ministre entend arrêter dans l'avenir.

Texte de la réponse

La proportion de femmes dans les armées connaît une avancée particulièrement significative depuis le milieu des années 1990. Elles représentent désormais plus de 11 % des effectifs militaires, contre environ 6 % en 1995. Ce chiffre reflète cependant de manière imparfaite un recrutement en pleine expansion, puisque le taux global de recrutement féminin dépassait 21 % en 2001 et se situe même autour de 27 % pour celui d'officiers sur concours externe. Le ministère de la défense entend poursuivre sa politique de féminisation des forces armées. Ainsi, un observatoire de la féminisation a été mis en place pour examiner et suivre les conditions concrètes de l'accès des femmes militaires aux emplois. Ses travaux ont débuté en décembre 2001 en concertation avec les représentants des états-majors d'armées, de la gendarmerie nationale et de l'ensemble des services du ministère de la défense. Les études menées permettront de dresser un tableau précis de l'évolution de la féminisation, notamment à travers l'analyse des flux de recrutement, des départs de l'institution militaire, des spécialités occupées et des missions effectuées sur les théâtres d'opérations extérieurs. Dans le cadre de ces travaux, l'observatoire a conçu un tableau de bord du suivi de la féminisation et effectue actuellement une étude, dont les conclusions sont attendues pour 2003, sur la gestion de la disponibilité des militaires qui lui permettra de relever les éventuelles difficultés rencontrées par le personnel militaire féminin, et de proposer des solutions pragmatiques pour les atténuer.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1934

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 2002, page 2911

Réponse publiée le : 21 octobre 2002, page 3717